



## NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

### BUDGET PRIMITIF

### Ordures Ménagères 2019

(En application de l'article 107 de la loi NOTRe du 07 août 2015)

#### *Points forts*

Le Budget 2019 est construit sur la base d'une redevance dont les tarifs ont été maintenus (délibération n°179/2018 du 7 décembre 2019). La modification du rythme des collectes sur l'ensemble du périmètre communautaire avec une collecte tous les 15 jours sur le secteur Héricourt depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 a impacté la part variable Héricourtoise du 2<sup>ème</sup> semestre 2018 avec 14 000 € de redevance en moins facturée ce qui se traduit sur une année par une baisse du produit de la redevance sur la seule commune d'Héricourt de près de 28 000 €. Toutefois la dynamique démographique du Pays d'Héricourt et la vigilance des services dans le suivi des fichiers usagers (vérification d'adresse, mouvement de locataires, ...) ont permis de limiter l'impact de cette baisse sur le produit global.

Le Budget 2019 a été construit sur la base d'un tonnage OM traité de 3060 tonnes soit le même tonnage que le réalisé 2018. Il prend en compte les nouveaux tarifs du SYTEVOM soit 120 € HT /tonnes traitées et 19.65 € de cotisation par habitant.

Depuis la mise en place du tri sélectif en porte à porte, le service déchet commence à se stabiliser ce qui se traduit par 2 constats : d'une part nous observons un résultat d'exploitation qui s'érode progressivement en raison de la stabilisation du produit de la REOMI depuis plus de 10 ans maintenant mais d'autre part nos investissements peuvent s'autofinancer pour les années à venir.

Grace aux excédents reportés et à la provision constituée, nous savons que nous pouvons gérer sereinement les prochains exercices budgétaires.

En effet, les projections réalisées sur ce **budget jusqu'en 2026**, prenant en compte les futurs investissements de renouvellement des bennes de collecte, permettent de confirmer la capacité pour ce budget à s'autofinancer par les excédents d'investissement lesquels se reconstituent grâce aux amortissements.

Pour autant, dès 2023 nous devons retrouver des nouvelles recettes de fonctionnement car nous aurons consommés nos excédents et provisions.

Nous aurons ainsi à nous interroger sur la politique tarifaire à appliquer à partir de 2022.

Le budget 2019 s'équilibre à 1 625 549.04 € en fonctionnement et à 333 041.57 € en investissement

## VISION PAR CHAPITRE - BUDGET ANNEXE OM 2019

### Section de fonctionnement

DEPENSES		2018		2019
CHAPITRE	Budgétisé	CA	Budgétisé	
11	Charges à caractère général	173 615.00	164 433.68	181 950.00
12	Charges de personnel	330 600.00	318 520.61	324 000.00
22	Dépenses imprévues	10 000.00	0	30 000.00
23	Virement à la section investissement	0	0	7 733.15
42	Opérations d'ordre entre sections	154 306.96	154 306.96	170 632.44
65	Autres charges de gestion courante	898 800.00	878 838.26	903 300.00
66	Charges financières	3 450.04	3 450.04	2 933.44
67	Charges exceptionnelles	8 000.00	1 733.72	5 000.00
68	Dotations aux provisions	447 799.47	447 799.47	0
<b>Total DEPENSES</b>		<b>2 026 571.47 €</b>	<b>1 969 082.74 €</b>	<b>1 625 549.04</b>

RECETTES		2018		2019
CHAPITRE	Budgétisé	CA	Budgétisé	
002	Excédent antérieur reporté	344 397.34		157 549.04
13	Atténuation de charges	0	800.00	0
42	Opérations d'ordre entre sections	0	0	0
70	Produits des services	1 381 000.00	1 417 046.40	1 392 000.00
74	Subventions d'exploitation	185 000.00	244 924.26	76 000.00
75	Produits divers de gestion courante		89.00	
77	Produits exceptionnels	0	2 700.65	0
78	Reprise sur provisions	116 174.13	116 174.13	0
<b>Total RECETTES</b>		<b>2 026 571.47 €</b>	<b>1 781 734.44 €</b>	<b>1 625 549.04</b>

Envoyé en préfecture le 19/04/2019

Reçu en préfecture le 19/04/2019

Affiché le



ID : 070-247000722-20190411-065\_2019-DE

## Section d'investissement

DEPENSES		2018		2019
CHAPITRE	Budgétisé	CA	Budgétisé	
20	Dépenses imprévues d'investissement	20 000.00		20 000.00
40	Opérations d'ordre entre sections	0	0	0
16	Remboursement d'emprunts	19 853.50	19 853.50	20 377.28
20	Immobilisations incorporelles	350.00	0	420.00
21	Immobilisations corporelles	188 034.36	68 858.06	192 244.29
23	Immobilisations en cours	70 000.00	60 116.16	100 000.00
<b>Total DEPENSES</b>		<b>298 237.86</b>	<b>148 827.72</b>	<b>333 041.57</b>

RECETTES		2018		2019
CHAPITRE	Budgétisé	CA	Budgétisé	
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	111 258.74	0	154 675.98
021	Virement de la section de fonctionnement	0	0	7 733.15
40	Opérations d'ordre entre sections	154 306.96	154 306.96	170 632.44
10	Dotations fonds divers réserve	32 672.16	36 582.00	0
21	Immobilisations corporelles		1 356.00	
<b>Total RECETTES</b>		<b>298 237.86</b>	<b>192 244.96</b>	<b>333 041.57</b>